



Objectif 11: « Villes ouvertes, résilientes, durables »

Le titre complet de l'objectif 11 est : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

Beaucoup de personnes vivent en ville et dans des villages. Elles sont organisées pour que les personnes trouvent beaucoup de choses facilement : des magasins, des écoles, des bibliothèques, de l'électricité, de l'eau, des moyens de transport, du logement...

Dans les villes et les villages les personnes

- doivent être en sécurité
- doivent pouvoir se déplacer facilement
- doivent avoir accès à des services de base essentiels dans un périmètre le plus proche possible
- ne doivent pas souffrir de la pollution

En Belgique, beaucoup de personnes en situation de handicap ne peuvent pas choisir ce qu'elles veulent faire de leur vie : elles n'ont pas le choix entre plusieurs possibilités ou elles n'ont pas l'aide pour décider de ce qu'elles veulent.

Texte de la vidéo :

Aujourd'hui, de nombreuses personnes en situation de handicap vivent isolées dans des institutions.

Elles manquent d'indépendance, de vie privée, de soutien personnalisé. Elles ne peuvent réaliser leur choix de vie et n'ont pas la possibilité de participer pleinement à la société.

Si nous atteignons l'Objectif 11, des « Villes et communautés durables », les personnes pourront choisir de vivre dans des endroits qui leur conviennent.

Les personnes en situation de handicap vivront dans une communauté entièrement accessible, où elles pourront jouir de leur indépendance et de leur vie privée en tant que membres à part entière de la société.

https://www.youtube.com/watch?v=-LLDFc_DRmg

Les faits

- De nombreuses personnes en situation de handicap ne disposent pas de logement répondant à leurs besoins. Ceci est particulièrement vrai pour les personnes les plus pauvres
- Les logements sociaux sont trop peu nombreux, mal répartis sur l'ensemble du territoire de la Belgique et souvent peu accessibles et énergivores
- Les structures de vie collective intégrées dans le tissu social et qui tiennent compte des choix de vie des PSH sont trop peu nombreuses
- Les services permettant de soutenir les personnes handicapées dans leurs démarches officielles et dans leur vie quotidienne ne sont pas suffisamment nombreux. La priorité est

toujours mise sur les soins et trop peu à l'accompagnement de la personne. Ils sont sous-financés

- L'accessibilité aux activités sociales, culturelles, sportives ainsi qu'aux informations à leur propos reste tout à fait insuffisante
- Le niveau d'accessibilité des transports en commun n'est pas suffisant : le matériel roulant et les infrastructures ne sont pas suffisamment accessibles
- Les services bancaires sont de plus en plus dématérialisés, au détriment des personnes en situation de handicap et de beaucoup d'autres groupes de la population
- Le recours aux écrans tactiles empêche beaucoup de personnes en situation de handicap d'agir en toute autonomie dans un nombre croissant de domaines. C'est le cas aussi pour beaucoup de personnes âgées ou malades
- Tant face à la crise covid que dans les circonstances des inondations survenues en juillet 2021, la Belgique a découvert l'inexistence de réels plans catastrophe, permettant de prendre en charge correctement, dans des délais courts, l'ensemble des personnes en situation de handicap : le lieu de vie de la personne est aussi potentiellement un lieu de dangers

Pour la situation des personnes en situation de handicap en Belgique, « Villes et établissements durables » signifie qu'il faut :

- construire les logements dans le respect des principes de l'accessibilité universelle
- donner à chacune et chacun la possibilité de choisir le lieu dans lequel elle ou il souhaite vivre
- organiser le village, la ville pour qu'ils soient accessibles au niveau physique et au niveau de la compréhension de l'organisation de l'espace commun
- rendre les commerces, les services, les infrastructures sportives, les infrastructures culturelles et touristiques accueillants pour toutes et tous
- les entreprises publiques doivent assurer des prestations de services quotidiennes à tous les usagers, sur base des principes d'égalité des chances et d'aménagement raisonnable
- les déplacements entre villes ou villages doivent être organisés de manière efficace. L'intermodalité doit être effective, pour tous les citoyens et toutes les citoyennes
- les transports en commun doivent être conformes aux standards d'accessibilité les plus élevés, pour que chacun puisse les utiliser quand il le souhaite
- les services financiers doivent rester accessibles au plus grand nombre, y compris sous des formes non électroniques, à une distance raisonnable des lieux de vie et des principaux commerces
- développer un processus global de transformation des lieux de vie collectifs (institutions) basé sur la qualité de vie et le respect des droits des personnes en situation de handicap
- de nouveaux métiers qui sous-tiennent l'accompagnement des PSH et des aidants proches doivent être créés
- prévoir les situations de crise et de catastrophes en développant des plans d'intervention plans catastrophes sur base d'une connaissance concrète des besoins des personnes en situation de handicap

Ressources

- Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), *Participation à la vie politique (élections). Note de position*, Bruxelles, 19/02/2018. [Participation à la vie politique - Elections - Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées \(belgium.be\)](#).
- Belgian Disability Forum asbl (BDF), UNCRPD, *Position des associations et structures d'avis représentant les personnes handicapées. Rapport alternatif initié et coordonné par le Belgian Disability Forum*, Bruxelles, 2014, p.96-110 et 144-156. http://bdf.belgium.be/media/static/files/pdf_uncrpd/2014-02-20---rapport-alternatif---belgian-disability-forum.pdf
- X., *126.000 personnes en attente d'un logement social : les chiffres incroyables de la situation en Wallonie et à Bruxelles*, dans *RTL Info*, 16/05/2017. <https://www.rtl.be/info/belgique/societe/126-000-personnes-en-attente-d-un-logement-social-les-chiffres-incroyables-de-la-situation-en-wallonie-et-a-bruxelles-918141.aspx>
- Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), *Note de position « Accessibilité et mobilité »*, Bruxelles, 21/12/2015. <http://ph.belgium.be/fr/m-eacute-morandums-et-notes-de-position/accessibilit%C3%A9-et-mobilit%C3%A9.html>
- Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), *Avis n° 2021/18 relatif au nouveau contrat de service public avec la SNCB et au nouveau contrat de performance avec Infrabel*, Bruxelles, 9 juillet 2021. <http://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2021-18.html>
- Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), *Avis 2020/26, relatif à l'accessibilité des services bancaires*, Bruxelles, 21/12/2020 . <http://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2020-26.htm>.
- Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), *Avis n° 2021/05 relatif à l'accessibilité des terminaux de paiements portables utilisés dans les commerces*, Bruxelles 2021. <http://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2021-05.html>
- Belgian Disability Forum asbl (BDF) et Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), *Distributeurs de billets - réseau BATOPIN. Les personnes en situation de handicap, une nouvelle fois laissées au bord du chemin, Communiqué de presse*, Bruxelles, 23/09/2021. http://bdf.belgium.be/bdf_belgium_be/fr/news/23-09-2021-communiqu%C3%A9-de-presse-distributeurs-de-billets-r%C3%A9seau-batopin.html.
- Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), *Désinstitutionnalisation des personnes en situation de handicap. Note de position*, Bruxelles, 19/11/2018. [Désinstitutionnalisation des personnes en situation de handicap - Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées \(belgium.be\)](#).
- Conseil Supérieur National des Personnes handicapées (CSNPH), *Avis n° 2020/15 relatif à la stratégie de déconfinement de la SNCB dans les gares et aux arrêts après le confinement en raison de la crise du coronavirus*, Bruxelles, le 25/05/2020. <http://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2020-15.html>.
- Belgian Disability Forum asbl (BDF), *Inondations en Europe et en Belgique : L'inclusion des personnes handicapées doit être une priorité dans la réduction des risques de catastrophe*, Bruxelles, 17/08/2021. http://bdf.belgium.be/bdf_belgium_be/fr/news/17-08-2021-inondations-en-europe-et-en-belgique-l-inclusion-des-personnes-handicap%C3%A9es-doit-%C3%AAtre-une-priorit%C3%A9-dans-la-r.html.
- X., *Objectifs de développement durable*, New York, 2017 https://issuu.com/unpublications/docs/sdg_french_yak
- X., *Objectifs de développement durable. Ressources pour les élèves* <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/student-resources/>